



FICHE D'INFORMATION

DILF

FORMATION ET CERTIFICATION.



Centre de formation DILF et
centre certificateur
pour ce diplôme



Le DILF est un Diplôme de Français Langue Étrangère créé le 19 décembre 2006 par le décret n° 200661626 publié au Journal Officiel du 20 décembre 2006. Il est officiellement délivré et garanti par le Ministère de l'Éducation Nationale

Le DILF est un diplôme de français langue étrangère évaluant les premiers apprentissages (niveau A1.1 du Cadre européen commun de référence pour les langues CECRL) Il constitue une première étape vers le DELF et le DALF. Ce diplôme s'adresse à toute personne âgée de plus de 16 ans, non francophone, primo-arrivant ou non, qui souhaite faire valider ses toutes premières compétences en français.

Le DILF se compose de quatre épreuves dont les trois premières sont évaluées lors d'une session collective (durée 1h05) et la dernière, pendant un entretien avec un examinateur.

Réception orale	25 min	35 points
Réception écrite	25 min	15 points
Production écrite	15 min	15 points
Production orale	10 min	35 points
Inscriptions : sessions mensuelles		

RNCP N° de fiche RS1702

Formacode(s) : 15254 : langues

Éligibilité au Compte Personnel de Formation, Identifiant CPF 236134)

Pré requis : + de 16 ans

Public : Non francophone- Allophone

Cours en présentiel et distanciel Blended

Tarif de la passation des épreuves : 75€

100% de réussite



Tarif de la formation : 50€/H de formation sur site
20€ / H en distanciel Blended

Délai d'inscription : 10 jours

Centre certificateur : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine –Saint-Denis

<https://www.cma93.fr/fr/former-se-former/certifications/diplome-dretudes-en-langue-francaise.html>



Centre de formation accessible aux personnes à mobilité réduite

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.france-education-international.fr/dilf>

Contactez-nous : 01 41 60 38 47 - 01 41 83 33 56

rene.cuffel@cma-idf.fr

veronique.cleril@cma-idf.fr